

# Ets Le Nouy : la création de 83 emplois confirmée au préfet

Le préfet du Finistère, M. Frédéric Gonthier, accompagné d'Annie Kerhascoët, chargée de mission du secteur économique, ont visité les divers ateliers Le Nouy mardi, guidés par Alain Le Nouy, directeur de la société, son frère François, directeur financier, Raphaël Fougeresse, directeur technique, Alain Paty, directeur commercial, ainsi que Jean-Paul Le Pann, président de la Communauté de communes, et Yvonne Guillou, conseillère générale.

## Trois sites

M. Alain Le Nouy a fait une rétrospective de sa société, créée par son père en 1956.

Ils ont construit cette année un nouveau site de production de 15,600 m<sup>2</sup> de surface sur l'ex-site Doux qui a une surface de 70,000 m<sup>2</sup>. Ils totalisent actuellement 16,000 m<sup>2</sup> de surface de production et de stockage, répartis sur trois sites, Briec avec 105 salariés pour la fabrication de fermetures pour le commerce, l'habitat et l'industrie ; Châteaulin qui compte 35 employés pour la production de menuiseries PVC et Alu ainsi que 23 salariés pour la commercialisation des produits fabriqués.

M. Alain Le Nouy précise que la for-



● Le préfet lors de la visite des ateliers Le Nouy, guidé par les frères Le Nouy, accompagnés par Jean-Paul Le Pann, président de la Communauté des communes, et Yvonne Guillou, conseillère générale.

te expansion de sa société avec une croissance annuelle à deux chiffres nécessitera la création de 83 nouveaux emplois sur trois ans, avec la mise en service, le 1<sup>er</sup> juin 2005, des nouveaux ateliers.

Les produits sont commercialisés auprès des professionnels, artisans menuisiers, entreprises générales de bâtiment, pavillonneurs et revendeurs sur le grand ouest.

Le directeur informe que la majorité des nouveaux salariés sont des

femmes qui sont performantes.

## Un seul site de production en juin 2005

Le nouveau site de production en juin 2005 permettra une synergie entre les activités, une plate-forme logistique, la mise en commun des compétences et des économies d'échelle, la modernisation de l'outil de production et l'augmentation des capacités sur les domaines d'activités stratégiques (DDASS Habitat).

Il y aura donc un développement commercial, industriel et humain, ancré dans le tissu économique local.

## Des aides du département et de la région

Le président de la communauté de communes, M. Le Pann, a rappelé qu'il a été alloué 80.000 € d'aides par le département ainsi que la région pour l'immobilier, 73.100 € pour le matériel par la Drire.

Il est prévu une enveloppe de 573.080 € pour la création de 83 emplois, soit 3.000 € par salarié, ce qui fait environ 9,5 % sur l'investissement total.

## Montage d'un excellent dossier

Le préfet a constaté l'excellent montage du dossier par l'industriel et la Communauté de communes ainsi que la grande qualité des produits grâce à un outil performant. Il rappelle qu'il ne faudra pas hésiter à solliciter les services de la préfecture en cas de difficulté, notamment lors du démarrage du nouveau site en juin 2005. M. Alain Le Nouy a conclu qu'il restait à la société à bien remplir ses carnets de commande pour la poursuite du développement qui est la priorité.